

DIAGNOSTIC DE L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES EN ÎLE-DE-FRANCE- CHIFFRES CLES¹

DES ENTREPRENEURES PLUS JEUNES, PLUS DIPLOMÉES ET MOINS EXPÉRIMENTÉES

- Les créatrices d'entreprises sont souvent plus jeunes que leurs homologues masculins : en Île-de-France, 41% ont moins de 35 ans contre 31% pour les hommes.
- Elles sont plus diplômées que les créateurs, d'autant plus en Île-de-France où 65% des créatrices possèdent en effet un diplôme de niveau bac+3 minimum contre 47% des hommes. Cet écart de 18 points entre les femmes et les hommes est supérieur à celui observé au niveau France entière (13 points).
- Elles sont moins expérimentées dans l'entrepreneuriat que les hommes (20% contre 42% d'hommes ayant déjà créé ou repris une entreprise). Les femmes compensent en partie ce déficit d'expérience par celle de leurs proches : 74% ont un entourage entrepreneurial contre 69% pour les hommes.
- Un grand nombre d'études témoigne d'une moins grande confiance en soi chez les femmes que chez les hommes.

DES MOTIVATIONS SIMILAIRES, AVEC DES SPECIFICITES LIEES AUX INEGALITES ET AUX STEREOTYPES DE GENRE

Les créatrices ont des motivations identiques à celle des hommes (être indépendant.e, goût d'entreprendre,...), mais on note certaines spécificités. Elles se tournent plus souvent vers l'entrepreneuriat :

- après avoir rencontré un plafond de verre dans le salariat,
- parce qu'une opportunité de création s'est présentée à elles (22% contre 17% des hommes),
- après une période de chômage ou en situation de non-emploi (16% contre 9,5%) : la décision de créer son entreprise s'inscrit donc plus souvent dans un parcours marqué par la précarité professionnelle. La création d'entreprise est d'abord vécue comme une nécessité pour assurer son emploi et son autonomie.
- parce qu'elles veulent mieux concilier vies professionnelle et personnelle : le contexte familial a un impact plus important sur leurs motivations que celles des hommes.
- en étant plus sensibles au sens de la démarche entrepreneuriale, à son adéquation avec leurs valeurs et convictions, et à son impact sociétal, le chiffre d'affaires n'étant pas l'intérêt principal qui pousse les femmes à entreprendre.

En 2018 (en %)	Île-de-France		France entière	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Part des moins de 35 ans	40,5	30,6	39,9	32,0
Part des non-diplômés	5,3	13,3	4,5	11,3
Part des diplômés niveau bac+3 minimum	64,6	47,2	51,0	37,6
Part des créateurs vivant seuls avec enfant(s) à charge	13,4	4,2	11,2	4,8
Part des chômeurs avant création	21,0	16,4	20,4	19,1
Part des anciens chefs d'entreprise salarié, PDG (y compris gérant minoritaire de SARL)	8,7	17,3	5,2	14,4
Part des créateurs ayant déjà une expérience entrepreneuriale	20,0	41,5	22,2	40,3
Part des créateurs ayant reçu l'appui de leur entourage personnel (conjoint, famille, amis...)	57,5	45,2	59,4	46,3

Source : Insee, enquête Sine 2018.

¹ Anne BORING, *L'entrepreneuriat des femmes : motivations et obstacles*, La Découverte « Regards croisés sur l'économie », 2016/2 n° 19
 INSEE Analyses IDF, *Créations d'entreprises en Île-de-France : les femmes majoritaires dans un seul secteur d'activité*, n°148, Décembre 2021
 INSEE Flash, *Les entreprises créées par des femmes en IDF*, mars 2020.
 CESE, *Femmes et entrepreneuriat*, étude présentée par Eva Escandon, Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, octobre 2020.
 BPIFRANCE LE LAB, *Chef.fe d'entreprise / Chef.fe de famille*, novembre 2021.
 BAROMETRE SISTA x BCG, 3^e édition, *Les conditions d'accès au financement des femmes dirigeantes de startups*, mars 2022.
 LAB' BOUGE TA BOITE – CHAIRE FERRE, *Les chiffres de l'entrepreneuriat féminin en France*, 2020.

UN CONTEXTE FAMILIAL PLUS PREGNANT A LA CREATION ET AU COURS DU DEVELOPPEMENT

- Si certaines femmes sont davantage attirées par l'entrepreneuriat en raison de la flexibilité d'emploi du temps qu'il procure, **la forte charge de travail liée à l'entrepreneuriat peut aussi rentrer en conflit avec la gestion de la vie familiale** (tâches éducatives et domestiques...) dont elles prennent davantage la responsabilité. La contribution du conjoint à la gestion du quotidien est donc un facteur déterminant.
- **Les créatrices franciliennes sont moins souvent en couple avec enfant(s) que les créateurs** (39% contre 49%, respectivement 45% et 52% au niveau national). Elles sont **plus nombreuses que les hommes** à se lancer dans l'entrepreneuriat **lorsqu'elles n'ont pas ou n'ont plus d'enfant à charge** (55% contre 47%), ou à être à la tête d'une famille monoparentale.
- Les hommes chefs d'entreprise sont 44 % à vivre en couple avec une personne sans emploi ou occupant un poste à temps partiel. Les femmes dirigeantes de PME-ETI ne sont que 12 % à bénéficier d'une telle situation : **88% d'entre elles (contre 56% des hommes) ont un.e conjoint.e occupant un poste à temps plein**. Cela explique pourquoi elles sont 39 % (contre 10 % des hommes) à affirmer ne pas pouvoir déléguer l'intendance de leur foyer à leur conjoint.
- Même après avoir accédé au poste de dirigeante d'entreprise, les femmes doivent faire face à des défis spécifiques liés à la gestion de leur agenda et au contexte familial, qui peuvent limiter leurs ambitions entrepreneuriales, le recrutement de collaborateurs et in fine le développement de leur entreprise.
- Si 39 % des dirigeantes de PME-ETI ont déclaré avoir remis en question la manière dont elles dirigeaient leur entreprise à la naissance de leurs enfants, seuls 27 % des hommes se sentaient concernés par la même idée. Les femmes semblent d'ailleurs **choisir de quitter l'entrepreneuriat pour raisons familiales plus fréquemment que les hommes**.

ACCES A L'ENTREPRENEURIAT : UN VIVIER QUI CHUTE AU STADE DE LA CONCRETISATION ET UNE SOUS-REPRESENTATION DES FONDATRICES ET DES REPRENEUSES

- Le « **vivier** » (à savoir l'ensemble des personnes ayant envisagé, à un moment ou à un autre, de créer une entreprise) entrepreneurial féminin est quasi identique à celui des hommes, **l'écart** se forme au stade de **l'intention** entrepreneuriale et **se creuse au stade de la concrétisation** (9% contre 17%).
- La part des femmes qui accèdent à leur poste par succession dans le cadre d'entreprises familiales est bien plus importante que celle des hommes (37 % versus 21 %). De même, les dirigeantes salariées ou mandatées représentent 38 % des cheffes d'entreprise en PME-ETI, une portion légèrement plus élevée que chez leurs homologues masculins (34 %). En revanche, **le profil de fondatrice reste sous-représenté** (33%) en comparaison avec l'échantillon du sexe opposé (41%). De même, elles recourent moins à la **reprise d'entreprise** que les hommes.
- Les femmes sont **deux fois moins nombreuses** à être dans une démarche entrepreneuriale dans **les territoires QPV**.

TYPES D'ENTREPRISE : DES ENTREPRISES PLUS PETITES, PLUS ISOLEES, AVEC UN CA MOYEN PLUS FAIBLE

- Les entreprises que dirigent les femmes sont en moyenne significativement **plus petites** que celles ayant des hommes à leur tête. La part des femmes parmi dirigeants diminue avec la taille de l'entreprise et le nombre de personnes salariées. C'est à la tête des entreprises de grande taille que la surreprésentation masculine est la plus visible.
- Elles créent **davantage de micro-entreprises** (qui proposent un statut plus précaire) que d'entreprises « classiques », davantage d'entreprises individuelles que de sociétés.
- La moyenne du **chiffre d'affaires** des entreprises dirigées par des femmes est environ **1/2 de celles dirigées par des hommes**. Le CA moyen réalisé par des entreprises commerciales dirigées par des femmes était de 8,1 M€ contre 15,7 M€ pour les hommes en 2017.
- Les femmes ont tendance à entreprendre **en autarcie**, sur le plan financier avec des investissements de fonds propres, et sur le plan relationnel avec une appartenance à un réseau professionnel, pour seulement une femme sur deux.

SECTEURS D'ACTIVITE, CONDITIONNES AUX STEREOTYPES DE GENRE

- Dans l'entrepreneuriat, **seul le secteur de la santé et de l'action sociale regroupe plus de femmes (57%) que d'hommes** alors que dans le salariat, une forte féminisation s'observe dans un grand nombre de secteurs. Cette proportion reste cependant largement inférieure à celle constatée dans l'emploi salarié (79%). Toutefois, l'ensemble du secteur de la santé humaine et de l'action sociale n'attire que 11% des créatrices franciliennes.
- Les créatrices franciliennes s'investissent plus massivement dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (31%) : plus précisément, il s'agit **des activités juridiques et de conseils aux entreprises**. Globalement, ce secteur d'activité prédomine parmi les nouvelles entreprises créées par des franciliennes, alors qu'en province moins de 11 % des nouvelles entreprises en font partie.
- Le **commerce** est le 2^{ème} secteur de prédilection des femmes franciliennes entrepreneuses : il représente 16 % des entreprises nouvelles contre 21 % pour les hommes. En province, avec 11 % des entreprises nouvelles, ce secteur attire moins, mais autant les hommes que les femmes.
- Les femmes représentent **24% des cheffes d'exploitations agricoles** où elles jouent souvent un rôle moteur pour une **meilleure prise en compte de la protection de l'environnement** (agriculture biologique, circuits courts, ...) et du bien-être animal, alors qu'elles représentent 38% de l'ensemble des personnels.
- **23% des chefs d'entreprises artisanales** sont des femmes. Cette féminisation reste très polarisée dans les activités de service : coiffure, soins de beauté, fabrication textile et vêtements (81 à 96% de femmes).
- Un **entrepreneur social sur trois** est une femme, avec une concentration dans les services sociaux et la santé, et une présence plus faible en tant que membre de conseils d'administration ou présidente.
- Les femmes demeurent **très minoritaires dans les secteurs numériques, technologiques et à dominante technique**. Elles restent très peu présentes dans les secteurs de l'information et de la communication, dans l'industrie (8,1%), dans le transport et la construction (3%)
- Même si la diversité de genre au sein des équipes fondatrices de startups a augmenté de 9 p.p en 2021, la **présence des femmes dans la gouvernance des startups reste faible** : 24% des start up fondées en 2021 comptent au moins une femme dans leur équipe fondatrice, seules **8% ont une équipe fondatrice exclusivement féminine**.
- L'enjeu réside dès **l'accès aux formations** : 42% de filles dans les classes préparatoires, 40% dans les DUT (dont 20% dans le domaine de la production et de l'informatique), 27% dans les écoles d'ingénieurs.

INVESTISSEMENT FINANCIER : UN INVESTISSEMENT PLUS FAIBLE AU DEMARRAGE

- Les créatrices franciliennes s'engagent plus souvent dans **des projets de moindre envergure pour un budget inférieur à 2000 euros**. Fin 2018, 35% des créatrices franciliennes déclarent avoir eu besoin de moins de 2000 euros, contre 31% de leurs homologues masculins ; 5 % des créatrices ont besoin de plus de 160 000 euros contre 10% pour les hommes
- Le niveau des moyens engagés au démarrage dépend de **la catégorie juridique** de l'entreprise. Les sociétés mobilisent plus de moyens que les entreprises individuelles qui, par leur statut, ne nécessitent pas de capital minimum. Or, 76% des entrepreneuses ont créé une société en Île-de-France contre 90% des entrepreneurs.
- Les besoins financiers diffèrent selon **les secteurs d'activité** : l'hébergement et restauration ou l'industrie, secteurs où les créatrices sont très peu présentes, nécessitent plus de moyens financiers que les activités de la santé humaine et de l'action sociale, majoritairement créées par des femmes.
- Si ces disparités de niveau d'investissement financier au démarrage peuvent s'expliquer par le choix de la catégorie juridique, du secteur d'activité et de projets plus modestes qui demandent moins de capital initial, on relève également une **sous-estimation de leurs besoins** de financement. Les études témoignent d'une **plus grande aversion au risque** chez les femmes et d'un rapport plus défavorable à l'endettement.

INVESTISSEMENT FINANCIER : PLUS D'EMPRUNTS QU'UN APPORT EN CAPITAL

- Près de 67% des dirigeantes de TPE-PME gagnent moins de 1 500€ selon une enquête de 2020.
- L'apport principal reste les ressources personnelles et la love money (familles, proches), mais une majorité recourt à une seule autre source de financement, le plus souvent des emprunts bancaires souscrits au titre de l'entreprise mais aussi en leur nom propre. Selon l'INSEE, les franciliennes sont plus nombreuses que les franciliens à avoir utilisé 2 sources de financement différentes, principalement en combinant les **deux types d'emprunts bancaires** ou en associant l'emprunt au titre de l'entreprise à un autre type d'emprunt (prêt à taux zéro, prêt d'honneur ou avances remboursables).
- Les créatrices franciliennes sont **moins nombreuses à recourir à l'apport en capital** : 16 % des sociétés créées par des femmes ont bénéficié d'apports en capital issus d'autres sociétés contre 23 % pour les sociétés créées par des hommes.
- Les entreprises créées par des femmes tendent à attirer moins de capitaux que celles créées par des hommes, même dans le domaine de la commercialisation de nouvelles technologies. Les femmes ont moins accès à des ressources financières en partie **parce qu'elles peuvent être moins souvent prises au sérieux par leurs interlocuteurs** (discriminations de la part des créanciers, ...)
- Pour les **startups**, les équipes avec des fondateurs mixtes ont 1,4x plus de chance d'être financées dans les premiers tours de financement (elles lèvent entre 0.4M€ et 0.8M€ de plus que les équipes 100% masculines). Cependant, tous tours confondus, les équipes 100% masculines lèvent toujours **4M€ de plus que les mixtes. En 2021, un homme lève 1.6x plus et une femme 3.4x plus en s'alliant avec des hommes plutôt qu'avec des femmes.** Les équipes 100% masculines ont capté 88% des fonds levés en 2021 (-2 p.p vs 2019). Les équipes 100% féminines restent les grandes perdantes : elles sont 4.3x moins bien financées que les équipes masculines (vs 2.4x fois moins il y a 3 ans) Elles disparaissent après les premiers tours. Aucune levée de fonds au-dessus de 50M€ n'a été effectuée par une équipe 100% féminine en 2021.
- **25% de femmes en Capital Investissement, 90% des Business Angels sont des hommes.**

Pérennité : des entreprises tout aussi durables

- Les 3/4 des entreprises créées par des femmes sont **toujours actives** trois ans après, un résultat identique à celui des hommes.
- La pérennité des entreprises **augmente avec la mise initiale de fonds** : environ 83 % des entreprises créées par les femmes avec un budget initial de plus de 80 000 euros sont toujours actives trois ans après leur création contre 73 % lorsque la mise de fonds est inférieure à 2 000€.
- Pour les hommes comme pour les femmes, les entreprises **sous forme de sociétés** (dotées de la personnalité morale) sont davantage pérennes.
- Plus l'expérience du créateur dans le métier principal est importante, plus la pérennité des entreprises augmente, mais **l'expérience semble davantage profiter aux femmes** qu'aux hommes : environ 83 % des entreprises créées par des femmes ayant plus de 10 ans d'expérience dans le métier exercé sont toujours actives au bout de trois ans, contre 77 % chez leurs homologues masculins. Pour les hommes comme pour les femmes, la pérennité est généralement plus forte lorsque l'âge ou le diplôme de l'entrepreneur à la création sont élevés.

Réussite : des entreprises tout aussi (voire plus) performantes

- Pour ce qui concerne la performance financière, les entreprises dirigées par des femmes, présentaient de **meilleurs résultats que la moyenne**, ce qui peut s'expliquer par la « sur-excellence » des profils des femmes accédant à ces postes.
- Les résultats des entreprises sont corrélés au taux de féminisation de leur encadrement. **Une gouvernance mixte au sein d'une entreprise a un résultat opérationnel de 48 % supérieur à celles qui ont une gouvernance 100 % masculine.** La performance mesurée en termes de chiffre d'affaires des **startups** fondées par des femmes était supérieure à celle des startups fondées par les hommes (10% de chiffre d'affaires en plus à 5 ans). Quant aux **PME** dirigées par des femmes, elles affichent des caractéristiques de surperformance avec une rentabilité en moyenne supérieure de 1,5 à 3,1 % selon les secteurs à celle des PME dirigées exclusivement par des hommes (BPI).